



Sommaire

Edito du président et du directeur général

Regards sur L'ASSOCIATION

- ▶ 12 mois utiles
- ▶ Comment est financée l'Agence nouvelle des Solidarités Actives ?
- ▶ L'équipe: un mélange volontaire
- ▶ Entretien avec Karen, Consultante chez Accenture

Retour sur les ACTIONS

- ▶ Déjà 5 conventions pour 12 programmes

Reste sur l'AGENDA

- ▶ Le Chiffre
- ▶ Les publications
- ▶ L'agenda
- ▶ Contacts
- ▶ Adhésion

▶ L'Edito



L'Agence nouvelle des solidarités actives a été officiellement créée en janvier 2006 pour mettre en œuvre, par la voie de l'expérimentation, des programmes locaux de réduction de la pauvreté et d'appui au retour à l'emploi. Sa création s'inscrit dans le prolongement d'un rapport élaboré en 2005 qui, sous le titre « Au possible nous sommes tenus », proposait 15 résolutions pour combattre la pauvreté des enfants. L'une d'entre elles consistait à créer un « revenu de solidarité active », en soutien aux trop faibles revenus du travail, qui puisse répondre à l'augmentation simultanée du nombre de personnes qui (sur)vivent avec les minima sociaux et des travailleurs pauvres. Parce qu'ils pensent que de nouvelles démarches méritent d'être expérimentées avant d'être généralisées ou écartées, une vingtaine de personnes d'horizons divers se sont retrouvées pour fonder sous forme d'association à but non lucratif un petit laboratoire social.

Au cours de ces dix mois, nous avons noué de premiers partenariats, commencé nos travaux dans plusieurs territoires, participé avec la République des Idées à l'organisation du forum de Grenoble intitulé « La nouvelle critique sociale » et souhaitons par cette lettre vous informer régulièrement de nos activités, avec l'espoir de vous y associer et de partager avec vous nos réflexions, nos interrogations, les enseignements qui pourront être tirés de nos programmes.

Benoît Genuini
Président

Martin Hirsch
Directeur général

▶ Le Logo de l'Agence nouvelle des solidarités actives

Le logo de l'association a été réalisé par une équipe de BETC Euro RSCG, l'agence présidée par Mercedes Erra. Nous profitons de cette première lettre pour remercier chaleureusement Catherine Emprin et Alix de l'Hermite d'avoir ainsi contribué aux solidarités actives.

R... comme Rapport

La Nouvelle équation sociale : au possible nous sommes tenus : Il y a un an à peine, Solidarités Actives n'était encore qu'une trame sur un papier, une envie, un projet. Les travaux de la commission Famille, Pauvreté et vulnérabilité rendus publics en avril 2005 et à laquelle des dizaines de personnalités du monde de la recherche, du secteur associatif, de l'entreprise et de l'administration avaient participé, avaient suscité un intérêt marqué des collectivités territoriales et des acteurs locaux qui sollicitaient les membres de la commission pour travailler sur la mise en œuvre des 15 résolutions contenues dans le rapport.



S.... comme Suite dans les Idées

Plutôt que d'attendre de savoir si le rapport allait connaître des suites concrètes ou rester sur une étagère, le risque a été pris par les membres fondateurs à l'origine de l'association de s'engager à passer de la théorie à la pratique

Ses fondateurs sont : Gaby Bonnard, Juliette Chevalier, Denis Clerc, Julien Damon, Jean-Benoît Dujol, Christophe Fourel, Benoît Genuini, Etienne Grass, Nicolas Grivel, Paulette Guinchard, Martin Hirsch, Frédéric Martel, Eric Maurin, Serge Paugam, Pierre Rosanvallon, Fabien Tuleu, Sylvaine Villeneuve, Jean-Luc Volatier, Laurent Wauquiez.

Aujourd'hui, l'association compte 125 membres actifs et plus de 250 sympathisants.

A... comme Action

- ▶ Dépôt des statuts le 4 janvier 2006
- ▶ Publication de la création au Journal Officiel du 11 février 2006
- ▶ Reconnue d'intérêt général à caractère social le 23 août 2006



Si le premier numéro de cette « Revue succincte d'activité » ne paraît que 10 mois après la création de l'Agence nouvelle des solidarités actives, c'est que ces 10 premiers mois ont été nécessaires au lancement de projets, à la conclusion de partenariats, à la constitution de l'équipe, à l'élaboration de la méthode d'action.

Depuis le mois de mars, l'Agence nouvelle des solidarités actives propose un mardi par mois de présenter l'état d'avancement de ses projets et de discuter des intérêts, priorités, de nouveaux sujets.

► Comment est financée l'Agence nouvelle des solidarités actives

En créant l'Agence nouvelle des solidarités actives, nous avons retenu le principe d'un financement en trois tiers: un tiers par l'Etat, un tiers par les collectivités territoriales où se font les programmes expérimentaux, un tiers par les entreprises. Sans oublier les cotisations et les dons généreux de nos membres. Pour le premier exercice, cette répartition, gage d'indépendance de l'Agence et d'implication de partenaires complémentaires, devrait être respectée.

► Les collectivités territoriales: un financement par programme

L'intervention de l'Agence nouvelle des solidarités actives dans un département donne lieu à une subvention, qui constitue la contribution financière à la couverture des frais engagés par l'association pour chacun de ses programmes. Cette subvention est complétée par un soutien de la Caisse des dépôts et consignations, dans le cadre d'une convention conclue entre cet établissement et l'Agence.



Sans oublier nos collaborations régulières avec...

La République des Idées



L'Ecole d'économie de Paris



PARIS SCHOOL OF ECONOMICS
ÉCOLE D'ÉCONOMIE DE PARIS

► L'Etat: une convention avec la délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale (DIIESES)

Le soutien de l'Etat, annoncé par le gouvernement au moment de la conférence nationale de lutte contre les exclusions, s'est traduit par une convention conclue pendant l'été entre la délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale (DIIESES) et l'Agence portant sur 3 ans. Cette convention comprend un volet financier avec le financement de plusieurs postes, de statut public et privé, dont celui du directeur général. Elle prévoit que l'Agence transmet à l'Etat les enseignements des programmes expérimentaux.



► Les entreprises, les fondations : 3 formes de partenariat

Plusieurs entreprises et fondations soutiennent l'Agence nouvelle des solidarités actives, depuis sa création, dans le cadre de partenariats actifs, qui peut prendre trois formes non exclusives les unes des autres:

- La plus classique est le soutien financier, l'association étant reconnu officiellement comme un organisme d'intérêt général à caractère social;
- Plus novateur est le « mécénat de compétences » que pratiquent certaines entreprises qui mettent à disposition pour une période de plusieurs mois des employés volontaires, dans le cadre d'une convention; quatre personnes ont déjà ainsi participé à nos travaux dans ce cadre, pour une période de 3 à 6 mois;
- À construire est le partenariat local impliquant les entreprises directement dans les expérimentations conduites.

Les premières entreprises qui soutiennent l'Agence nouvelle des solidarités actives sont la Fondation Caisse d'épargne pour la solidarité, Accenture, la SAUR, Schneider-Electric, Europ Assistance, le Crédit coopératif. Merci à ces 6 entreprises d'avoir été les premières à s'intéresser à nous et à nous faire confiance et merci à celles qui nous rejoindront.



► l'équipe de l'association

L'équipe présente des origines diverses: secteur public, secteur privé, milieu associatif.



(De gauche à droite, de bas en haut) Sylvie Hanocq, Tarik Tazi, Emilie Grouès, Morgan Poulizac, Nathalie Cuvillier, Benoît Genuini, Karen Vandeventer, Catherine Cottenceau, Martin Hirsch, Sophie Guillet, Thierry Bertin, (Marine Groleau, absente sur la photo).

► Le conseil d'administration de l'Association

EMMANUEL BEEKER, directeur de projet Lafarge

FRANÇOIS-XAVIER BORDEAUX, conseil de banque d'affaires, Président de la Caisse sociale de Bordeaux

JULIETTE CHEVALIER, directrice communication, Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

EVE CHIAPELLO, professeur associé, HEC

CHRISTOPHE FOUREL, chargé de mission, AFSSA

*BENOÎT GENUINI, ancien président d'Accenture (président)

*ETIENNE GRASS, inspecteur adjoint de l'IGAS (secrétaire)

NICOLAS GRIVEL, inspecteur adjoint de l'IGAS

HENRI LACHMANN, Président du conseil de surveillance, Schneider Electric

FRÉDÉRIC MARTEL, écrivain, journaliste

ERIC MAURIN, économiste, EHESS, Ecole d'économie de Paris

*CATHERINE MAYENOBE, conseiller référendaire à la Cour des Comptes (trésorière)

PIERRE ROSANVALLON, professeur au Collège de France

FABIEN TULEU, délégué général Emmaüs France

► Partenariat entreprise : 3 questions à Karen Vandeventer salariée d'Accenture qui a travaillé 6 mois à Solidarités Actives pour le projet de la Meurthe et Moselle.

Q/Passer d'Accenture à Solidarités actives, quel effet cela fait ?

J'ai eu la chance de vivre le lancement de l'association et donc de contribuer un peu à sa construction. Dans une association à taille humaine, les rapports sont plus simples, on est mis à contribution pour la vie quotidienne. En plus, travailler avec des profils très divers, tous très enrichissants, que je n'ai pas l'occasion de croiser dans le monde de l'entreprise était vraiment motivant.

Et puis, la relation avec le « client » est différente, on travaille complètement en partenariat et on construit avec eux, leurs personnels, leurs partenaires et notre regard critique est le bienvenu !

Q/ Quel est votre apport et comment avez-vous abordé cette expérience ? Comment les éléments de la démarche d'Accenture peuvent être utiles face à une équipe départementale ?

Pour moi, je l'ai abordé avant tout comme une mission, au même titre que celles que je peux conduire avec Accenture, avec la recherche de la bonne méthode, de l'emploi des bons outils et j'ai essayé de faire preuve du même souci d'efficacité et de rigueur.

En même temps, le type de problématique sur lequel nous travaillons m'a conduit à m'adapter rapidement à des questions vraiment nouvelles et ça signifiait faire preuve de beaucoup d'humilité et de curiosité et surtout porter une attention particulière aux bénéficiaires eux-mêmes et à tous les acteurs concernés (employeurs, conseil général et ses partenaires), en leur accordant un temps de parole privilégié.

Le travail mené en Meurthe et Moselle s'est effectué avant tout avec une équipe où chacun a pu apporter sa contribution, enrichir la réflexion et partager sa bonne humeur.

Q/ qu'est ce qui vous a le plus marqué sur les projets que vous avez abordés ? Le plus apporté ?

J'ai complètement révisé un certain nombre de préjugés faciles que j'avais sur les bénéficiaires du RMI. J'ai constaté que les institutions étaient vraiment déterminées à apporter des réponses concrètes aux problèmes, même s'il leur arrivait de ne pas trop savoir comment procéder. Je m'y perds encore dans le mode de fonctionnement des institutions, même après ces six mois de travail.

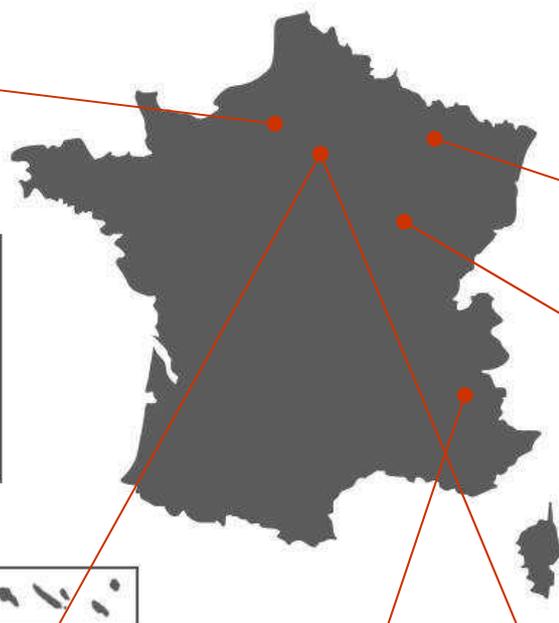
Ce que je retiendrai, c'est avant tout l'aventure humaine que représente une telle expérience, trop courte mais très intense. Ça ouvre les yeux sur quelques réalités qu'on imagine toujours comprendre alors qu'on ne s'y est pas « frotté ». On commence à saisir les complexités qu'en s'y plongeant réellement.

Karen Vandeventer, 36 ans, manager Accenture.

Intervenante pour une durée de 6 mois au titre du mécénat d'entreprise conclu entre Accenture et L'Agence nouvelle des solidarités actives.

► Déjà 5 conventions pour 12 programmes

Malgré les nombreuses sollicitations de Conseils généraux intéressés par les propositions que nous formulons et la méthode que nous développons, l'Agence a fait le choix de concentrer son effort sur les premières conventions signées depuis sa création. Principalement investie sur des chantiers concernant les politiques d'insertion et la gestion du RMI, l'Agence nouvelle des solidarités actives reste cependant fidèle à son engagement initial et poursuit des actions qui mobilisent également d'autres champs des politiques sociales (santé, emploi, aides sociales...) et qui favorisent le croisement des acteurs.



Eure

Janvier 2006–
décembre 2007

Partenaire: Conseil
général de l'Eure

4 chantiers :
Mise en place d'une plate-
forme unique d'accueil des
bénéficiaires du RMI;

Développement des
partenariats avec les
entreprises sur l'insertion;

Mise en place d'une
incitation financière du
retour à l'emploi;

Mobilisation des
bénéficiaires du RMI

Meurthe et Moselle

Janvier-décembre 2006

Partenaire: Conseil général
de la Meurthe et de Moselle

3 Projets :
Mise en place d'un contrat pour
les bénéficiaires du RMI ;

Expérimentation RSA (revenu de
solidarités actives);

Valorisation de la
déconcentration des budgets
dédiés à l'insertion;



Côte d'Or

Octobre 2006-
mars 2007

Partenaire: Conseil général
de la Côte d'Or

2 Projets:
Mise en place d'un contrat
unique pour bénéficiaires
des minima sociaux

Travail sur les obstacles à la
reprise d'emploi (mobilité,
garde d'enfants)



Grenoble

mai 2006-
2007

Partenaire: Ville de Grenoble

2 Projets :
Petite enfance/
étude sur l'impact du passage en
crèche sur le développement de
l'enfant (en partenariat avec EEP-
école économique de paris)

Centres de santé/
Évaluation médico-économique du
modèle de santé communautaire de
la ville
Appui à la valorisation globale de la
structure



Paris

Siège de l'association
1, Passage du Génie
750012
Paris



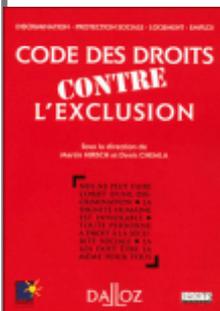
Paris

octobre 2006-février 2007 (en cours de
signature)

Partenaire : Conseil général de Paris

Projet:
Mobilisation des bénéficiaires du RMI et des
employeurs dans le secteur de la culture et de la
communication

► Publications



Le Code des droits contre l'exclusion (Dalloz, octobre 2006)

Cet ouvrage est un travail collectif dirigé par Martin Hirsch et Denis Chemla (Droits d'urgence) et réalisé par des professionnels du Droit et des praticiens de terrain. Ils ont uni leurs compétences pour que ce code devienne lui-même un outil de lutte contre les exclusions.

martin hirsch
avec **sylvaine villeneuve**

LA PAUVRETÉ EN HÉRITAGE
2 millions d'enfants pauvres en France

15 résolutions contre l'inacceptable
Robert Laffont

La pauvreté en héritage

Martin Hirsch avec Sylvaine Villeneuve (Robert Laffont, novembre 2006)

Loin des théories et des généralités, ce livre montre, à partir d'une analyse rigoureuse de la pauvreté en France, comment une volonté politique forte pourrait la faire reculer. 15 résolutions pour combattre l'inacceptable.

Les droits d'auteurs de ces deux ouvrages sont reversés à Emmaüs France et à l'Agence nouvelle des solidarités Actives

► Le Chiffre

2,4%

C'est l'augmentation du nombre de bénéficiaires du RMI de juin 2005 à juin 2006. Cette hausse succède à celle de 3,9% qui avait pu être observée entre mars 2005 et mars 2006. Ce sont au total 1 270 00 individus qui sont ainsi allocataires du RMI en juin 2006. Par ailleurs, l'ancienneté dans les dispositifs de minima sociaux tend lui-même à s'allonger, cette dernière passant de 4 ans et 2 mois en 2005 à 4 ans et 3 mois en 2006. Enfin, l'exposition au RMI varie grandement selon les départements français. Si certains montrent des résultats en amélioration, des départements tels que Paris et ceux de l'Est de la France connaissent une nette augmentation du nombre d'ouverture de droits au RMI.

Source: Drees, Etudes et Résultats, n° 520, septembre 2006

Agenda Solidarités Actives

► **Les « Mardi du génie » :** Tous les mois, l'Agence organise dans ses locaux une réunion publique. Chaque séance donne lieu à un tour d'horizon des projets, au traitement d'un sujet de fond relatif aux actions de l'Agence et à un temps de questions ouvertes.

Prochaines dates: **28 novembre 2006; 19 décembre 2006; 23 janvier 2007 ; 20 février 2007; 20 mars; 24 avril**

Les réunions se déroulent de 19h30 à 21h30 (1 passage du génie, 75 012 Paris)

On nous signale..

► 7/12/2006: réunion publique dans le cadre du « manifeste pour l'économie Solidaire » à la mutualité. Plus d'informations sur www.sinvestir.org

SOLIDARITES ACTIVES

Président : **Benoît Genuini**
contact@solidarites-actives.com
1 passage du Génie 75012 PARIS
Tél: 01 43 71 39 48 / Fax: 01 43 71 07 05

Pour devenir adhérent de l'association ou faire un don à l'association :

Envoyez-nous vos coordonnées accompagnées d'un chèque à l'ordre de Agence nouvelle des solidarités actives de 25 euros (minimum) à l'adresse de l'Agence.

Le montant de votre contribution vous donne droit à une déduction fiscale.